



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Autorisations de programmes et crédits de paiements 2012 -2015

DEL-2013-009

Numéro de la délibération : 2013/009

Nomenclature ACTES : Finances locales, décisions budgétaires

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 13/02/2013

Date de convocation du conseil : 07/02/2013

Date d'affichage de la convocation : 07/02/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : M. Pierre GIRALDON par M. Loïc BURBAN, M. Claude LE BARON par Mme Françoise RAMEL, Mme Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PÉRESSE.

Étaient absentes : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Laëtitia LE DOARÉ

Autorisations de programmes et crédits de paiements 2012 -2015

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

Le système des autorisations de programmes et des crédits de paiements a été décrit par la délibération du conseil municipal du 08/02/2012.

Il en résulte que le projet de budget primitif 2013 doit être accompagné d'un état, arrêté au 01/01/2013, des autorisations de programme votées antérieurement et comportant les montants:

- initiaux,
- éventuellement révisés,
- réalisés au 1^{er} janvier de l'exercice,
- ouverts au titre de l'exercice,
- prévus pour les prochains exercices.

En outre, au cours de l'exercice suivant le dernier exercice de son échéancier, c'est à dire à partir du compte administratif 2014, une autorisation de programme fait l'objet d'une clôture comptable, et son bilan est présenté dans un état annexé au compte administratif.

Nous vous proposons:

D'approuver l'état ci dessous, comportant:

- les autorisations de programmes et crédits de paiements relatifs à la programmation des investissements pour les années 2012-2013-2014: programme initial, programme réalisé
- les autorisations de programmes et crédits de paiements relatifs à la programmation des investissements pour les années 2013-2014-2015: programme initial

Autorisations de programmes/crédits de paiements 2012-2014					
		2012		2013	2014
	AP	CP	Réalisé	CP	CP
Renforcer l'attractivité de la Ville					
Médiathèque-Archives*	7 500 000	2 500 000	3 756 264,99	600 000	
Groupe scolaire Jules Ferry**	2 050 000	500 000	68 846,67	1 500 000	
Salle couverte pour jeux d'adresse***	500 000			200 000	300 000
Aménager la Ville et les quartiers					
Aménagement de l'avenue de la Libération**	1 700 000	300 000	192 575,90	500 000	900 000
Aménagement du quartier de Stival***	1 700 000			200 000	1 000 000
Améliorer la vie des associations					
Locaux de la Kerlenn Pondi***	500 000			500 000	
TOTAL DEPENSES	13 950 000	3 300 000	4 017 687,56	3 500 000	2 200 000
Subventions	2 115 000	915 000	660 508,88	600 000	100 000
Autofinancement	11 835 000	2 385 000	3357178,68	2 900 000	2 100 000
TOTAL RECETTES	13 950 000	3 300 000	4 017 687,56	3 500 000	2 200 000

Autorisations de programmes/crédits de paiements 2013-2015				
PROGRAMME INITIAL		2013	2014	2015
	AP	CP	CP	CP
Renforcer l'attractivité de la Ville				
Médiathèque-Archives*	8 057 852,74	2 800 000		
Groupe scolaire Jules Ferry**	2 468 846,67	800 000	1 600 000	
Salle couverte pour jeux d'adresse***	500 000	100 000	400 000	
Aménager la Ville et les quartiers				
Aménagement de l'avenue de la Libération*	2 392 575,90	1 200 000	1 000 000	
Aménagement du quartier de Stival***	2 500 000	50 000	300 000	500 000
Aménagement du quartier de Tréleau***	2 500 000			500 000
Améliorer la vie des associations				
Locaux de la Kerlenn Pondi***	500 000	100 000	400 000	
TOTAL DEPENSES	18 919 275,31	5 050 000	3 700 000	1 000 000
Subventions	1 232 623,12	782 623,12	300 000	150 000
Autofinancement	17 686 652,19	4 267 376,88	3 400 000	850 000
TOTAL RECETTES	18 919 275,31	5 050 000	3 700 000	1 000 000

* Travaux en cours ** Etude de maîtrise d'oeuvre *** Estimation

La délibération est adoptée par 25 voix pour et 6 voix contre.

Ont voté pour : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Claude LE BARON, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL

Ont voté contre : M. Gérard DERRIEN, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Christine LE STRAT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Yvon PÉRESSE, Mme Nicole ROUILLARD

Fait à Pontivy, le 14 février 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

